

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE – COMMUNE DE MIGRON



Comme prévu, il est arrivé le 15 mars 2021 ...



L'évolution sensible de notre société, de plus en plus orientée vers des échanges de données numériques,

a pour effet de proposer de nouveaux et puissants moyens d'accès aux informations et aux services.

Engagés depuis quelques années dans cet important changement culturel, ainsi qu'il l'a été annoncé dans le dernier bulletin annuel « le petit Migronnais », nous vous confirmons

l'ouverture depuis le 15 mars 2021 du site internet revisité de la commune : www.migron17.fr.

Véritable vitrine de notre belle commune sur la toile, ce site a pour vocation à vous apporter toutes les informations essentielles de la vie courante et d'ouvrir à tous les acteurs associatifs, sociaux, culturels ou économiques des espaces d'échanges privilégiés. Mais, il a aussi dû évoluer pour respecter la mise en œuvre de nouvelles réglementations sur la conformité et l'usage des outils numériques ouverts au public. Ces mesures impactant la communication digitale de notre commune, ont nécessité de s'entourer d'un prestataire public « SOLURIS » rompu à cet exercice de développement d'outils numériques en conformité avec ces obligations légales, qui seront plus longuement développées dans notre prochain bulletin.

Par ailleurs, la commune de Migron poursuit pleinement ses engagements dans différents accompagnements adaptés pour participer activement à la lutte contre la fracture numérique de la population migronnaise qui en serait exclue et/ou en difficulté avec les usages du numérique.

Ainsi, elle va prochainement aménager, dans les locaux même de la mairie, un espace numérique accessible à tous selon des modalités qui seront précisées le moment venu. Elle est devenue structure relais pour les actions conduites par le Conseil départemental de Charente Maritime notamment pour favoriser le développement de l'apprentissage et des usages du numérique pour garantir l'accès aux droits pour tous et participent à celles menées par la Communauté d'Agglomération de Saintes, avec la présence ponctuelle en mairie de médiateurs numériques, véritables assistants personnels de tous ceux qui auront besoin de leurs compétences spécifiques pour apprendre et comprendre. Enfin, elle projette de mettre en œuvre fin 2021, un accueil personnalisé permanent conforme au processus « Aidants Connect » qui garantira un accompagnement de toutes les personnes qui, pour diverses raisons, ne sont pas en capacité de réaliser leurs démarches en ligne.

Donner une meilleure visibilité de la commune et la valoriser, offrir des supports de communication interactifs élargis aux différents acteurs, créer davantage de liens avec toute la population, ce site rénové, à des coûts très maîtrisés, constitue un des leviers pour répondre aux objectifs recherchés de mieux vivre tous ensemble à Migron. Il concourt ainsi au développement d'une communication numérique mieux adaptée et plus rapide*.

**Ainsi qu'il vous l'a déjà été indiqué en janvier dernier, si vous souhaitez accéder à cette modalité d'échanges par messagerie électronique, en respect des mesures de protection des données, il est indispensable d'envoyer un message à l'adresse mairie@migron17.fr ou vivreensemble@migron17.fr avec la mention « Oui, j'accepte l'ajout de mon adresse électronique pour la diffusion d'informations de la commune de Migron » en précisant vos nom, prénom et adresse postale. A tout moment, vous pourrez accéder aux données vous concernant, les rectifier et demander leur effacement.*

Depuis le 1er mars 2021, le Migronnais **Florian Léger** a été recruté en qualité d'agent technique territorial. Il travaille régulièrement avec Frédéric Dupouts, et occasionnellement avec les autres agents techniques du SIVOM, pour l'entretien et l'exploitation des domaines de notre commune relevant des bâtiments, des travaux publics, de la voirie, des espaces naturels, des espaces verts et de l'environnement.



Bienvenue Florian!



En raison du couvre-feu, le magasin ouvre de 16h à 18h l'après-midi.

Jérôme et Florence ont occupé leurs vacances de fin d'année au réaménagement de leur « Petit Panier ». Depuis le 4 janvier, du lundi au samedi, l'épicerie est ouverte de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h30; les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h30.

À corriger:

Dans le bulletin municipal paru en janvier dernier, une erreur s'est glissée page 19 dans le numéro de téléphone de l'esthéticienne à domicile « Aux petits soins d'Hélène »: il faut lire **06 87 12 42 19**

AUTRES INFOS EN BREF:

Depuis le 5 mars, l'association saintaise Belle Rive a un site internet: vous pouvez vous connecter sur <http://assobellerive.centres-sociaux.fr/>

Les élections régionales doivent avoir lieu les **13 et 20 juin 2021** afin de renouveler les 17 conseils régionaux de la France. Elles se tiendront en même temps que les élections départementales.



La Communauté d'Agglomération de Saintes vous invite à répondre à une enquête en ligne sur vos habitudes alimentaires. Vos réponses contribueront à la construction du

Projet Alimentaire Territorial.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial initié par la Communauté d'Agglomération de Saintes, une enquête sur les habitudes alimentaires de la population est lancée du 1^{er} au 31 mars 2021. Elle est disponible en ligne sur www.agglo-saintes.fr.

Cette consultation qui ne vous prendra que quelques minutes est anonyme et contribuera à faire l'état des lieux des besoins alimentaires sur le territoire. A l'issue de cette enquête, la Communauté d'Agglomération de Saintes accompagnera des projets mettant en avant la ressource alimentaire locale et les circuits de proximité.

**GESTION DES DÉCHETS :
DES SERVICES RENFORCÉS POUR LES HABITANTS**

La Communauté d'Agglomération de Saintes s'engage dans une démarche d'amélioration des services des déchets en proposant notamment la modernisation des déchèteries et le renforcement de la fréquence de ramassage des bacs durant la période estivale.

Les élus de la Communauté d'Agglomération travaillent actuellement au retour d'une collecte des ordures ménagères une fois par semaine durant l'été, du 14 juin au 17 septembre 2021 afin de répondre aux plaintes liées au stockage des bacs en pleine chaleur et aux nuisances engendrées.

Autre axe d'amélioration, la modernisation des déchèteries : les travaux engagés visent la mise aux normes des équipements, proposent de nouvelles possibilités de tri et des aménagements qui permettront de diminuer la durée d'attente des usagers.



« Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet, faire des démarches en ligne ou encore garder le lien avec vos proches? Le département de la Charente Maritime vous offre le **Pass Numérique!** Grâce à ce carnet d'une valeur de 100 €, un réseau de structures de médiation numérique qualifiées vous accompagne pour répondre à vos besoins et vous former. Rapprochez-vous d'une structure relais proche de chez vous ou de votre accompagnateur numérique en Délégation territoriale pour obtenir ce carnet Pass Numérique. » + d'infos sur charente-maritime.fr ou au **0809 540 017** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30